



---

Conseil de sécurité de l'ONU  
Réunion selon la formule Arria

**« Mind the gap » : Renforcer le dialogue et la coopération entre le  
Conseil de sécurité et la Commission pour la consolidation de la Paix (PBC)**

New York, le 20 décembre 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour l'organisation de cette réunion ainsi que les intervenantes et intervenants pour leurs contributions.

« Nous vivons dans une ère de paradoxes. » Voici l'un des constats de l'évènement « *Geneva Peace Week meets New York* » que la Suisse a organisé avec le International Peace Institute (IPI) et la Geneva Peacebuilding Platform (GPP) fin novembre. Les discussions ont permis un échange approfondi sur les défis et opportunités par rapport à la mise en œuvre du Nouvel Agenda pour la paix.

L'un de ces paradoxes est que nous semblons beaucoup plus disposés à mobiliser des efforts pour répondre aux conflits plutôt que de les prévenir. Ce manque d'action est en contradiction avec les coûts énormes que la guerre engendre. Les pays sortant d'un conflit peuvent en témoigner de première main. Ce constat se reflète aussi dans le Nouvel Agenda pour la paix, qui appelle à faire de la prévention une priorité.

La Commission de consolidation de la paix joue un rôle clé pour exploiter ce potentiel, en collaboration notamment avec le Conseil de sécurité. La Suisse en a fait l'expérience en tant qu'ancienne présidente d'une configuration pays et nous sommes convaincus que ces deux organes peuvent renforcer mutuellement l'impact de leurs efforts.

D'abord, ce Conseil devrait mieux tirer profit de l'expertise de la CCP par rapport aux facteurs qui sous-tendent la prévention de conflits. Au fil des ans, la Commission a traité de diverses situations post-conflits ou situations à risque de conflit. Ceci rend les recommandations de la CCP au Conseil de sécurité utiles. Toutefois, son potentiel peut être mieux exploité. Nous saluons à cet égard les efforts entrepris par la présidence croate pour des avis plus succincts et opérationnels.

Deuxièmement, la CCP a un potentiel unique en matière de prévention puisqu'elle rassemble divers acteurs et actrices provenant des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des institutions financières. La CCP pourrait ainsi soutenir les Etats dans leurs efforts nationaux de prévention de conflit et de violence tel que proposé dans le Nouvel Agenda pour la Paix, en leur servant de plateforme d'échange d'expérience et d'expertise. À cet égard, l'agenda « femmes, la paix et sécurité » peut servir d'inspiration, puisque 107 Etats ont adopté un plan d'action pour mettre en œuvre cet agenda global sur le plan national.

Enfin, la consolidation de la paix doit disposer de ressources adéquates, prévisibles et durables pour la prévention de conflits, comme l'a demandé l'Assemblée générale à plusieurs reprises. À cette fin, des contributions obligatoires doivent être mises à disposition du fonds de consolidation de la paix. En outre, la CCP et le fonds peuvent contribuer à fédérer les investissements dans la paix et le développement à travers un dialogue avec les institutions financières internationales. Un tel dialogue doit être renforcé et institutionnalisé.

Monsieur le Président,

Pour que le Nouvel Agenda pour la paix se concrétise, les États Membres doivent aller au-delà de belles paroles et investir, politiquement et financièrement, dans la prévention.

Une coopération plus étroite de ce Conseil avec la CCP est un chemin idoine pour renforcer la prévention. Il s'agit également d'une étape cruciale dans la mise en œuvre du Nouvel Agenda pour la paix. Nous avons toutes les raisons de saisir cette opportunité, en particulier lors de l'examen de l'architecture de consolidation de la paix en 2025. Forte de son expérience dans les deux enceintes, la Suisse s'engagera pleinement à cet effet.

Je vous remercie.

---

Mr. President

I would like to thank you for organising this meeting and the speakers for their contributions.

"We live in an era of paradoxes". This was one of the observations of the "Geneva Peace Week meets New York" event that Switzerland organized with the International Peace Institute (IPI) and the Geneva Peacebuilding Platform (GPP) at the end of November. The discussions provided an opportunity for an in-depth exchange on the challenges and opportunities involved in implementing the New Agenda for Peace.

One of these paradoxes is that we seem much more willing to mobilise efforts to respond to conflicts rather than to prevent them. This lack of action is at odds with the enormous costs of war. Countries emerging from conflict can testify to this first-hand. This is also reflected in the New Agenda for Peace, which calls for prioritizing prevention.

The Peacebuilding Commission plays a key role in exploiting this potential, in particular in collaboration with the Security Council. Switzerland has experience of this as a former chair of a country configuration, and we are convinced that these two bodies can mutually reinforce the impact of their efforts.

First of all, the Security Council should make better use of the expertise of the PBC with regard to the factors underlying conflict prevention. Over the years, the Commission has dealt with various post-conflict situations or situations at risk of conflict. This makes the PBC's recommendations to the Security Council useful. However, its potential can be better exploited. In this respect, we welcome the efforts made by the Croatian Chair to produce more succinct and operational advice.

Secondly, the PBC has a unique potential in terms of prevention, as it brings together various actors from governments, civil society, the private sector and financial institutions. The PBC could thus support States in their national efforts to prevent conflict and violence, as proposed in the New Agenda for Peace, by serving as a platform for the exchange of experience and expertise. In this respect, the "women, peace and security" agenda can serve as an inspiration, since 107 States have adopted an action plan to implement this global agenda at national level.

Finally, peace-building must have adequate, predictable and sustainable resources for conflict prevention, as the General Assembly has repeatedly called for. To this end, mandatory contributions must be made available to the Peacebuilding Fund. In addition, the PBC and the Fund can contribute to federating investments in peace and development through dialogue with international financial institutions. Such dialogue must be strengthened and institutionalized.

Mr. President,

For the New Agenda for Peace to become a reality, Member States must go beyond words and invest, politically and financially, in prevention.

Closer cooperation between this Council and the PBC is an ideal way of strengthening prevention. It is also a crucial step in the implementation of the New Agenda for Peace. We have every reason to seize this opportunity, particularly when it comes to reviewing the peacebuilding architecture in 2025. Drawing on its experience in both fora, Switzerland will be fully committed to this.

Thank you.